

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL 6 JUIN 2017 À 18 HEURES

Avis vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, convoquée par M. Denis Lapointe, maire, aura lieu à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, le mardi 6 juin 2017, à 18 heures, afin que les points suivants soient pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

3. POINTS À L'ORDRE DU JOUR

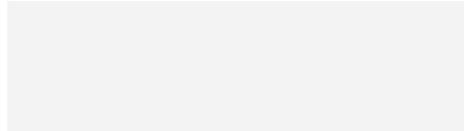
- 3.1** Appel d'offres 2017-01 : rénovation des infrastructures du pôle institutionnel, phase I
- 3.2** Appel d'offres 2017-18 : aménagement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles
- 3.3** Appel d'offres 2017-21 : réfection de voirie sur le boulevard Gérard-Cadieux
- 3.4** Autorisations diverses pour la vente-trottoir dans le quartier Bellerive
- 3.5** Autorisations diverses pour la vente-trottoir lors des régates de Valleyfield
- 3.6** Autorisations diverses pour la vente-trottoir sur la rue du Marché
- 3.7** Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le remplacement d'un regard-puisard situé à l'intersection du boulevard Mgr-Langlois et de la rue Grande-Île
- 3.8** Entente 2017-05 avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield, relative à l'avancement d'échelon
- 3.9** Invitation à soumissionner 2017-ING-19 : construction d'un chemin d'accès dans le secteur est du parc industriel et portuaire Perron
- 3.10** Mandat de coordination à une firme d'ingénieurs pour les travaux de réparation de la conduite d'émissaire d'eau de refroidissement
- 3.11** Nomination au poste de contremaître au Service de l'environnement et des travaux publics
- 3.12** Nomination de l'administrateur général de la Société du Port de Valleyfield
- 3.13** Protocole d'entente avec Kayak Valleyfield relatif à la location d'embarcations à partir d'installations temporaires au marché public

3.14 Réponse à la demande pour peindre une murale sur les murs du bâtiment du Club nautique situé au 410, rue Victoria en vertu du Règlement 153 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Salaberry-de-Valleyfield ce 2 juin 2017



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier